



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Quel avenir pour les exportations agro-alimentaires françaises ?

Monsieur Georges Severac

Citer ce document / Cite this document :

Severac Georges. Quel avenir pour les exportations agro-alimentaires françaises ?. In: Économie rurale. N°133, 1979. pp. 13-15;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2656>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1979_num_133_1_2656

Fichier pdf généré le 08/05/2018

QUEL AVENIR POUR LES EXPORTATIONS AGRO-ALIMENTAIRES FRANÇAISES ?

Georges SEVERAC

INRA, Laboratoire de Recherches des Chaires
Economie, Planification et Sociologie Rurales
INA P-G

I. — DES PERSPECTIVES GÉNÉRALES APPAREMMENT FAVORABLES

Depuis sa création, la FAO attire l'attention sur le décalage croissant entre l'évolution de la production alimentaire par tête des pays industrialisés et celle des pays en voie de développement. Mais le fait nouveau des dix dernières années c'est l'apparition d'un nombre encore limité mais croissant de pays en voie de développement comme importateurs solvables de produits agricoles en provenance des pays développés. En revanche, la plupart des espoirs de développement d'une production agricole locale apte à faire face à l'essor des besoins locaux sont, en tout ou partie, déçus.

Le rôle important que jouent les exportations de produits agricoles dans la réduction du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis contribue à répandre l'opinion selon laquelle une économie très industrialisée est aussi une économie capable, grâce à sa forte productivité agricole, de jouer un rôle décisif dans l'équilibre des marchés alimentaires mondiaux.

Le développement du commerce mondial des produits d'origine agricole est sensiblement plus rapide que celui de la production mondiale. Sur la base 100 en 1963, la production aurait atteint l'indice 132 en 1974 et les exportations de produits agricoles l'indice 140, celles des USA passant à 152 et celles de l'Europe à 212. Cet accroissement des exportations agricoles est certes un peu moins rapide que celui des exportations mondiales dans leur ensemble, mais la part du commerce agricole dans le commerce mondial reste proche du 1/6 du total. Si on ne considère que des produits agricoles susceptibles d'être produits en zone tempérée, les céréales, le bois, le sucre, la viande de bœuf, représentent en 1976 un flux d'exportations de près de 26 milliards de dollars soit 14 % des exportations mondiales de matières premières, près du tiers des hydrocarbures et encore 5 % du volume total des exportations mondiales.

Un flux élevé d'exportations de produits d'origine agricole française en contribuant à améliorer l'équilibre de notre balance commerciale et en renforçant la solidité de notre monnaie, réduirait le coût unitaire de nos importations et assurerait les conditions d'une politique intérieure plus favorable à la croissance économique et à la réduction du chômage. Il allégerait aussi quelque peu les pressions économiques poussant à la réduction de population agricole active. En outre, à chiffre d'affaires égal, la valeur ajoutée à l'économie nationale par une exportation de produits agricoles

est en général supérieure à celle de l'exportation de produits manufacturés. On peut aussi estimer qu'en dépit des fluctuations conjoncturelles des marchés mondiaux, les produits agro-alimentaires sont en moyenne moins sensibles aux évolutions technologiques, aux modes et à l'obsolescence et seraient donc facteurs de moindre sensibilité à la situation internationale, très mouvante comme on le sait.

Cette thèse se complète en prenant appui sur l'existence d'une capacité théorique de production agricole française qui excède très nettement les besoins nationaux et sur l'expansion de la production et des ventes sur les marchés extérieurs qu'a connues l'agriculture française depuis son adhésion au traité de la Communauté Economique Européenne. Les 55,4 milliards de francs de vente à l'exportation qu'a réalisées notre secteur agro-alimentaire en 1978 représente 14 % environ de nos exportations totales de biens et services.

Enfin en ce moment même les prix mondiaux du pétrole brut excèdent, à l'unité de poids, le prix mondial des céréales secondaires et approchent celui des céréales panifiables. Si cette tendance s'accroît, il deviendrait clair que l'exploitation intensive de la photosynthèse est en passe de concurrencer efficacement bien des activités industrielles basées jusqu'à présent sur l'exploitation de la matière organique fossile bon marché.

II. — UNE PREVISION DIFFICILE ET DES RISQUES NON NEGLIGEABLES

L'évolution du contexte mondial lorsqu'on l'examine plus en détail se révèle très incertain et, souvent, plus défavorable que ne le suggère une vue d'ensemble; d'autre part, la capacité exportatrice de l'agriculture française connaît une évolution assez décevante depuis quelques années et son expansion n'est nullement assurée.

Si les importations des pays en voie de développement sont passées de l'indice 100 en 1963 à l'indice 159 en 1974, et celles des pays socialistes de l'indice 100 à 162, alors que celles des pays industrialisés à économie de marché n'augmentaient que de 100 à 133, les bases de départ sont très différentes : les pays industrialisés à économie de marché restent, de beaucoup, en valeur absolue, les plus gros importateurs. L'expansion du commerce mondial des produits agricoles résulte pour une part importante du développement de la division du travail de production agro-alimentaire entre pays industrialisés, et, en quantité absolue,

le développement de la contribution des pays industrialisés à la couverture des besoins alimentaires des pays en voie de développement a joué un moindre rôle dans l'expansion du commerce agro-alimentaire mondial que le développement des consommations des pays développés sauf pour quelques produits dont les céréales. L'une des raisons de l'expansion du marché mondial des céréales, aussi importante que la croissance des débouchés solvables, c'est l'existence en Amérique du Nord, et à un moindre degré en Argentine et Australie d'une énorme capacité de production à bas prix qui rend l'approvisionnement en céréales sur le marché mondial particulièrement économique. On peut certes imaginer, compte tenu de l'évolution prévisible de la population du globe que se produira à terme une situation proche de celle qui s'est manifestée en 1973 sur le pétrole. C'est-à-dire qu'une abondante disponibilité mondiale en céréales honorerait des habitudes de consommation et d'organisation des systèmes de production agricole telles que ceux qui monopolisent des conditions écologiques favorables et techniques efficaces de production se trouvent un jour en mesure de soumettre le reste du globe à un chantage à la pénurie. Mais il y a, avec le cas du pétrole, deux différences importantes :

— la première est que le monopole géographique est beaucoup moins strict. Les perspectives d'une pénurie généralisée, du moins en-dessous du minimum vital, sont improbables à terme prévisible. Et nous ajoutons que les Etats supportent souvent assez bien que leurs ressortissants souffrent de pénurie alimentaire si c'est la condition de leur indépendance économique et politique...

— la deuxième est que dans la mesure où les céréales sont indispensables à l'équilibre nutritionnel, le volume de la demande croît à peu près comme celui de la population, alors que la demande d'énergie est potentiellement illimitée ou presque. Or, si la croissance démographique mondiale reste impressionnante, elle semble cependant se ralentir plus vite que prévu. Dans la mesure où la consommation des céréales croît plus vite que la population, elle correspond alors à une amélioration qualitative de la ration par développement des productions animales mais n'a pas le caractère irréversible ou quasi-irréversible d'un accroissement de la consommation d'énergie : le retour à des rations moins riches en produits animaux, si les conditions économiques l'imposent, reste un problème socio-économique plus commodément soluble que l'abandon des équipements industriels et des modes d'habitat et d'aménagement de l'espace induits par l'abondance énergétique.

Bref, le débouché potentiel croissant dans le monde pour une production céréalière accrue, correspond pour une part à des besoins incompressibles, mais il existe aussi des capacités considérables de production mondiale et, en définitive, c'est sur un marché mondial où les offreurs continueront à se concurrencer par des prix relativement bas que nous devrions offrir les excédents exportables hors de la CEE. La grande inconnue sur ce marché reste l'expansion de la production des offreurs actuels, et davantage encore des offreurs potentiels. Ces derniers comportent en particulier l'URSS.

Pour les exportations autres que les céréales, et sauf cas particuliers que nous verrons dans un instant, les débouchés seront essentiellement situés en pays industrialisés et se feront donc sur des marchés qui resteront très concurrentiels et très sensibles, pour la plupart des produits exportables, à la conjoncture économique.

Or on sait les difficultés que nous rencontrons déjà au sein de la CEE en dépit de la PAC, dont une partie des mécanismes se sont retournés contre nous du fait des montants compensatoires. Nous n'avons nettement valorisé nos atouts potentiels que dans le domaine des céréales, et encore à un moindre degré que nous n'aurions pu l'espérer. L'évolution interne de la CEE ne fait que confirmer combien est instable notre aptitude à devenir un exportateur efficace de produits agro-alimentaires, plus précisément notre capacité à affronter le dilemme fondamental :

1) L'expansion de notre production agricole, condition évidente de l'expansion de nos exportations, est liée à des prix intérieurs suffisamment incitatifs.

2) Mais, sauf exceptions, l'expansion de nos exportations suppose des offres sur les marchés extérieurs à des prix dont le niveau découragerait l'expansion de notre production intérieure. La raison d'être de la PAC était justement de résoudre la contradiction en déconnectant niveau des prix intérieurs et marché mondial.

Dans le cadre de la CEE, nous voici désormais pris entre le discours libéral des uns et la politique protectionniste des autres (qui sont quelquefois les mêmes...). Dans le cadre mondial, l'appui de la CEE par le mécanisme des restitutions nous est certes acquis pour nos céréales et nos produits laitiers, en principe, mais il est d'une énergie quelquefois vacillante et, de toutes manières, ne couvre pas tous les besoins de notre politique d'exportation.

Il subsiste des cas particuliers où le développement de nos exportations reste principalement affaire de savoir-faire commercial et de qualité de notre production, et où l'annuel de la PAC n'est pas nécessairement décisif : il peut s'agir de marchés semi-captifs qui nous sont liés par l'histoire antérieure ou le poids des habitudes de consommations acquises ainsi que notre politique de coopération économique; il s'agit également des produits pour lesquels l'image de la marque « France » reste d'un grand poids : pour l'essentiel les boissons et spiritueux et, secondairement, des fromages. C'est affaire essentiellement de politique commerciale par produits que de garder ces avantages.

D'autre part, la division internationale du travail de production agro-alimentaire est encore appelée à s'accroître, et parfois sous des formes très raffinées. Le rôle des industries agro-alimentaires dans ce développement de la division internationale du travail de production agro-alimentaire, s'il est souvent exagéré, n'en est pas moins important et d'importance croissante. Mais il faut aussi insister sur les progrès de la division interne du travail dans l'agriculture elle-même : la production de semences, de reproducteurs, représentent des chiffres d'affaires croissants par exemple. Autrement dit, c'est au niveau même de la recherche agronomique que se creusent de plus en plus les écarts entre exportateurs agricoles compétitifs et les autres. Et ceci doit nous inciter à nous défier d'analyses trop globales par grandes catégories de produits agricoles. L'image d'un commerce international de produits agricoles essentiellement constitué par des flux d'excédents de pays écologiquement favorisés vers des pays écologiquement défavorisés est simpliste.

III. — UN CHOIX QUI N'EST PAS CELUI DE LA FACILITE

L'expansion des exportations agricoles françaises reste un choix économiquement désirable. Mais il s'agit d'un choix et non de la simple réalisation d'une tendance économique

spontanée. Ce choix risque de décevoir les producteurs agricoles et de contribuer assez peu à conforter notre position économique s'il résulte d'une fuite en avant, laissant croire qu'il s'agit seulement d'écouler des excédents liés au soutien des marchés et de reporter à plus tard une réflexion sur l'avenir technico-économique de notre agriculture.

Ce choix implique trois types d'exigences : une continuation de l'effort de productivité agricole, un renforcement de l'appareil industriel et commercial lié à la production agricole, une politique de protection de notre production nationale.

L'effort de productivité est nécessaire ne serait-ce qu'en raison de l'évolution démographique prévisible de notre population agricole active. Pour que cet effort n'entraîne ni gaspillage de capital ni accroissement excessif des consommations intermédiaires, en particulier importées, une recherche agromique ambitieuse et un effort de développement agricole intensif sont indispensables et il faut ici l'affirmer nettement.

Le renforcement des industries d'amont et d'aval et de notre appareil commercial intérieur et international sont également des conditions évidentes. Mais il faut éviter la politique de Gribouille qui consisterait à renforcer cet appareil en faisant principalement pression sur les prix agricoles intérieurs français.

Car une condition de l'expansion du volume de la valeur ajoutée par nos exportations agro-alimentaires reste des prix intérieurs attractifs, faute desquels l'expansion de la production agricole française a peu de chances de dégager beaucoup d'excédents exportables.

C'est poser en définitive le problème politique principal : quels types de protection assurer à notre production agricole intérieure dont le coût soit admissible par notre économie et qui ne provoque pas de rétorsion internationale ? Car le débat n'est pas au niveau des principes, ouverture libérale au marché mondial ou protectionnisme. Les discours libéraux peuvent éventuellement s'accompagner de techniques efficaces de protection contre la concurrence, comme le confirme admirablement l'évolution des montants monétaires compensatoires européens, les comportements à l'exportation et à l'importation des USA ou encore des difficultés d'accès au marché intérieur japonais. Il est clair que dans la mise en œuvre d'une protection efficace, les principes économiques généraux ont moins d'importance que l'aptitude à jouer des innovations technologiques, des techniques de gestion des économies nationales et de la monnaie, des procédures administratives d'autorisation et d'interdiction au nom de la santé publique ou de la protection de l'environnement, de la maîtrise des circuits commerciaux et bancaires, le tout appuyé sur une profonde connaissance pratique des conditions existant dans les divers pays.

Le protectionnisme de la Politique Agricole Commune nous est sans aucun doute nécessaire et il convient d'essayer de persuader nos partenaires qu'il est aussi conforme à leurs intérêts. Mais ne nous mettons pas dans la situation d'être officiellement favorables à ce protectionnisme et de protéger, en fait, nos productions intérieures moins efficacement que des partenaires officiellement plus libéraux.